

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Procès-verbal
Séance # 2 du lundi 18 décembre 2023 à 19h

Membres présents

	Présent	Absent
Parents :		
Mme Marie-Josée Girard, présidente	X	
M. Olivier Bouffard, vice-président	X	
Mme Veasna Taing, parent	X	
Mme Marie-Andrée Pronovost, parent	X	
Mme Mylène Thibault, parent	X	
Mme Marie-Pier Gendron	X	
Membres du personnel :		
Mme Émilie Lafleur, enseignante	X	
Mme Christine Marquis, enseignante	X	
M. Steve Beaudet, enseignant	X	
Mme Amélie Dion, psychoéducatrice	X	
Mme Sylvie Thomassin, secrétaire d'école	X	
Mme Andrée Pelletier, responsable SDG	X	

Invitée : Mme Annie Rollin

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la rencontre

La rencontre débute à 19h.

1.2 Présentations, présences et vérification du quorum

Il y a quorum pour cette assemblée.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par monsieur Olivier Bouffard et appuyé par madame Marie-Pier Gendron d'accepter l'ordre du jour présenté.
Adopté à l'unanimité

1.4 Lecture et adoption du procès-verbal du 27 septembre 2023

IL EST PROPOSÉ par madame Christine Marquis et appuyé par madame Marie-Josée Girard d'adopter le procès-verbal de la dernière rencontre.
Adopté à l'unanimité

1.5 Suivi au procès-verbal

Corriger le nom de Mme Veasna Taing à quelques endroits.

1.6 Intervention du public

Arrêt de la rue Pierre-Beaumont

Mme Thibault nous fait part de son inquiétude pour la sécurité des enfants et parents suite à l'enlèvement de l'arrêt sur la rue Pierre-Beaumont. Beaucoup de parents ont fait des plaintes, La ville a reçu 200 appels en un avant-midi.

D'après le règlement provincial, l'arrêt est trop près de la lumière rouge au coin de Pierre-Beaumont et Avenue Taniata. La ville répond qu'une étude pourra être faite ultérieurement.

Il faut être prudent car on ne peut pas légiférer contre la Ville de Lévis. Quel moyen avons-nous pour nous faire entendre ?

- Serait-il possible d'appeler Mme Martine Biron ?
- Contacter le conseiller municipal ?
-

Mme Thibault a reçu une réponse de la Police de Lévis et de la Direction des transports, elle va nous transmettre les courriels.

Mme Hébert et Mme Girard vérifie quel est le pouvoir du CÉ pour aider les parents à publier les craintes pour ce qui est de la dangerosité pour les enfants.

Photo scolaire

Mme Sylvie fera un suivi avec Photobanque pour savoir pourquoi la qualité des photos est moins bonne que l'an dernier (la qualité d'image) et pourquoi le délai pour la réception des photos a été aussi long.

2. CONSULTATIONS – DÉCISIONS

2.1 Adoption du Projet éducatif

Mme Geneviève nous présente le projet éducatif.

Qu'est-ce que la modélisation : exprimer à voix haute ce qui se passe dans la tête de l'élève. Il faut trouver la bonne stratégie pour arriver à l'enseigner.

Fluidité de lecture : vitesse et exactitude de lecture et également pour vérifier la compréhension.

IL EST PROPOSÉ par madame Mylène Thibault et appuyé par madame Marie-Pier Gendron d'accepter le Projet éducatif présenté.
Adopté à l'unanimité

2.2 Sortie 4^e année

Mme Christine demande votre approbation pour deux sorties en raquettes prévues pour les élèves au Parc de la Ballade et au Parc Etchemin.

IL EST PROPOSÉ par madame Veasna Taing et appuyé par madame Marie-Josée Girard d'approuver les deux sorties.
Adopté à l'unanimité

3. INFORMATIONS

3.1 Communication école-familles

Aucune

3.2 Cours d'école

Nous sommes en attente de l'ouverture des enveloppes des soumissionnaires. Ce sera le conseil d'administration qui choisira le soumissionnaire.

3.3 Suivi au budget annuel

Mme Geneviève nous présente le suivi du budget.

Fonds 0 – achats de mobilier et appareils et une partie pour la cour d'école.

Fonds 4 – les services à l'élève.

Fonds 5 – CÉ et cour d'école.

Fonds 6 – Les dépenses de l'école.

Fonds 7 – La facturation aux parents.

Fonds 8 – Le service de garde, celui-ci doit s'autofinancer.

Voir feuille ci-jointe – Mme Andrée nous présente son budget.

Fonds 9 – Argent accumulé par des classes, parascolaire et autres.

3.4 Communication aux parents des blessure des enfants

Suite à une situation particulière, un parent nous demande qu'elle est la procédure lorsqu'un enfant est blessé.

Mme Sylvie et Mme Andrée explique la procédure.

Un appel est fait aux parents. Si on ne les rejoint pas, on envoie un courriel et l'école fait un rapport d'événement qui est conservé par l'école est envoyé au Centre de Service Scolaire.

4. RAPPORTS

4.1 Rapport du président

Aucun

4.2 Rapport du trésorier

Voir le budget

4.3 Rapport du service de garde

Déclaration de la clientèle 2023-2024, il y a 158 réguliers et 110 sporadiques.

4.4 Rapport de la direction

Nous recherchons une éducatrice spécialisée pour une classe de préscolaire.

Préparation de la transition pour la direction après les fêtes.

4.5 Rapport du représentant(e) au comité de parents.

Nous n'avons pas de représentant officiel, l'école n'est pas représentée s'il y a un vote lors des rencontres du Comité de parents.

Cependant, Mme Veasna Taing nous représente comme substitut pour cette année. La prochaine rencontre se tiendra le 22 janvier 2024 en virtuel.

5. AUTRES POINTS

5.1 Date de la prochaine rencontre :

Mercredi le 21 février 2024 à 19 h.

5.2. Coup de chapeau :

Mme Girard remercie Mme Geneviève pour son leadership et sa collaboration.

Bravo à Mme Karol-Ann, l'éducatrice qui s'occupe de l'élève dans la classe de Mme Audrey en maternelle.

6. CORRESPONDANCE

Aucune

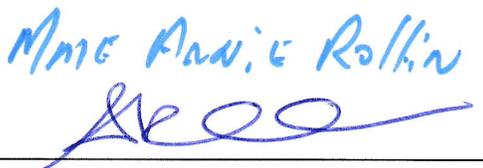
7. POINTS À PLACER À LA PROCHAINE RENCONTRE

- L'Arrêt sur Pierre-beaumont
- Photobanque – photo scolaire

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

8.1 Heure de la levée de l'assemblée : 9h20


Marie-Josée Girard
Présidente



Geneviève Hébert
Directrice